



Extrait du registre des délibérations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PÉRIGORD

Préfecture

PÉRIGORD LIMOUSIN

2026-2-17

0412200132 - 20260312-2026_2_17 - DE
Région Nouvelle-Aquitaine / 2026

Séance du 12 mars 2026

Département de la
DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :
ST ROMAIN ET ST CLEMENT

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
26/02/2026

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 36
Pouvoirs : 0

Étaient présent(e)s

Mesdames : CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, DESGRAUPES Maryline (suppléante de DEMARTHON Patrick), ESCLAVARD Anne-Sophie, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, LAGARDE Bernadette, MAGNE Muriel, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick, WARNEZ Fabienne,

Messieurs : AUGEIX Michel, BOST Claude, BOST Jean-François, BRUN Philippe, CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, COURNARIE Pascal, DESSOLAS Frédéric, DOBBELS Michel, DUTHEIL Frédéric, DUSSUTOUR Bernard, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, FRANCOIS Philippe, GARNAUD Alain, GARNAUDIE Didier, GIMENEZ Philippe, JUGE Jean-Claude, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SEDAN Francis, VAURIAC Bernard,

Absents ou excusés : DEMARTHON Patrick (remplacé par sa suppléante DESGRAUPES Maryline), COUTURIER Pierre-Yves (absent), - LARRIEUX Isabelle (absente),

Mme. Annick MAURUSSANE est désignée secrétaire de séance.

Tableau des indemnités des élus – pour information

Les articles 92 et 93 de la loi engagement et proximité imposent aux Communes et aux EPCI à fiscalité propre d'établir chaque année, un état présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures libellées en Euros, dont bénéficient les élus siégeant dans leur Conseil, au titre de tout mandat ou de toutes fonctions exercées. Cet état est communiqué chaque année aux membres de l'organe délibérant avant l'examen du budget.

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 13 mars 2026
Le Président,

Michel AUGEIX



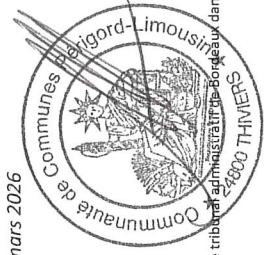
**ETAT ANNUEL DES INDEMNITES DES ELUS COMMUNAUTAIRES
ANNEE 2025**

NOMS PRENOMS	Mandat à la CCPL (montants bruts annuels)				REMBOURSEMENTS DE FRAIS	Autres mandats indemnisés en 2025 (montants bruts annuels, certains mandats ayant été pris en cours d'année)	TOTAL
	FONCTIONS	INDEMNITES BRUTES DE FONCTIONS /an CCPL	INDEMNITES BRUTES DE FONCTIONS /an Autres mandats	AVANTAGES EN NATURE			
AUGEIX Michel	Président	12 824,76 €	12 602,28 €	0,00 €	0,00 €	Maire de Saint Martin de Fresseignes : 7.719,48 € bruts annuels Vice Président SCOT : 4.882,80 € bruts annuels	25 427,04 €
BOST Claude	Vice-Président	5919,12 €	15 505,20 €	0,00 €	0,00 €	Maire d'Eyzerat : 15.505,20 € bruts annuels	21 424,32 €
BOST Jean-François	Vice-Président	5919,12 €	8 895,20 €	0,00 €	0,00 €	Adjoint au Maire de Thiviers : 8.895,20 € bruts annuels	14 314,32 €
BRUN Philippe	Conseiller délégué	2959,56 €	3 255,48 €	0,00 €	0,00 €	Adjoint au Maire de Saint Priest les Fouglères : 3.255,48 € bruts annuels	6 215,04 €
CHIPEAUX Raphaël	Vice-Président	5919,12 €	8 480,76 €	0,00 €	0,00 €	Adjoint au Maire de Nantheuil : 8.480,76 € bruts annuels	14 399,88 €
COMBEAU Bertrand	Conseiller délégué	2959,56 €	2 219,64 €	0,00 €	0,00 €	Adjoint au Maire de Négrondes : 2.219,64 € bruts annuels	5 179,20 €
DESSOLAS Frédéric	Conseiller délégué	2959,56 €	8 878,68 €	0,00 €	0,00 €	Maire de Saint Front d'Alemps : 8.878,68 € bruts annuels	11 838,24 €
FAYE Jean-Louis	Vice-Président	5919,12 €	7 226,28 €	0,00 €	0,00 €	Maire de Chalais : 7.226,28 € bruts annuels	13 145,40 €
FAYOL Stéphane	Vice-Président	5919,12 €	59 707,64 €	0,00 €	0,00 €	Maire de Saint Pierre de Frugie : 12.578,16 € bruts annuels Conseiller départemental : 27.129,48 € bruts annuels (début de mandat en juillet 2021)	45 626,76 €
FRANCOIS Philippe	Vice-Président	5919,12 €	16 277,52 €	0,00 €	0,00 €	Maire de Firbeix : 12.578,16 € bruts annuels OK Elu au PNR : 3.699,36 € bruts annuels	22 196,64 €
GIMENEZ Philippe	Vice-Président	5919,12 €	15 902,76 €	0,00 €	0,00 €	Maire de Cognac sur l'Isle : 15.902,76 € bruts annuels	21 821,88 €
HYVOZ Isabelle	Vice-Président	5919,12 €	54 924,72 €	0,00 €	0,00 €	Maire de Thiviers : 27.795,24 € bruts annuels Conseiller départemental : 27.129,48 € bruts annuels OK (début de mandat en juillet 2021)	60 843,84 €
JUGE Jean-Claude	Vice-Président	5919,12 €	11 386,10 €	0,00 €	0,00 €	Maire de Vaunac : 11.386,10 € bruts annuels	17 305,22 €
MAURUSSANE Annick	Conseiller délégué	2959,56 €	23 257,32 €	0,00 €	0,00 €	Maire de Jumilhac le Grand : 23.257,32 € bruts annuels	26 216,88 €

Le Conseil de communauté PREND ACTE.

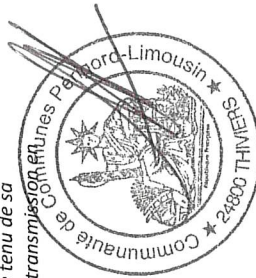
Fait à Thiviers, le 13 mars 2026
Le Président,

Michel AUGEX



Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission.
Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEX



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication